

LES ECHOS

FEVRIER MARS 2025

bulletin d'informations municipales

EDITO

Le bonheur est dans l'action et la relation.

Cette année, Clara-Villerach est à nouveau classée 2ème village où il fait bon vivre parmi les 117 communes des Pyrénées-Orientales de moins de 500 habitants. Ce classement valorise les villes et les villages qui placent le bien-être de leurs administrés au cœur de leur action et de leur politique publique.

Même si certains peuvent contester les critères retenus par l'association Villes et Villages où il fait bon vivre, nous savons que notre commune est inspirante.

Inspirante par la participation de ses habitant.es, inspirante par son marché du vendredi et du dimanche, inspirante par sa vie associative, inspirante par vos initiatives au service de la collectivité.

Clara-Villerach est une commune où la solidarité et la convivialité prennent tout leur sens.

Ce qui nous sépare est parfois évident : les routes, la géographie, les habitudes. Mais ce qui nous rassemble est tout aussi puissant. Que ce soit autour d'une partie de pétanque, d'une soirée jeux ou encore d'une exposition à la médiathèque, chaque moment nous rapproche, nous fait mieux nous connaître et nous enrichit mutuellement.

Vos idées sont essentielles pour bâtir un avenir qui nous ressemble, et vos propositions pour le budget participatif en sont la preuve. Chaque contribution renforce notre dynamique collective et façonne la commune que nous souhaitons pour demain.

Faire commune, c'est penser ensemble à l'avenir de notre patrimoine naturel et culturel. C'est dessiner un projet collectif où chacun.e trouve sa place, où la diversité des idées et des talents devient une richesse.

Faire commune, c'est avoir l'ambition de construire un modèle de vie locale où l'épanouissement individuel et collectif est au cœur de nos priorités.



CONTACTEZ NOUS

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre *facebook* Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Commission URBANISME

Des modifications sont intervenues en ce début d'année pour les dossiers d'urbanisme :

- Suppression de la lettre G dans le numéro d'enregistrement des dossiers
- Création de cerfas dédiés aux modifications des DP et PC et PA : Cerfa 16700
- Création de cerfas dédiés aux transferts des DP et PC et PA : Cerfa 16701
- Nouveau cerfa pour la déclaration préalable portant sur un projet de construction : Cerfa 16702 (DPC)
- Nouveau cerfa pour la déclaration préalable portant sur un projet d'aménagement : Cerfa 16703 (DPA)

L'ensemble de ces nouveaux formulaires est téléchargeable sur le site www.service-public.fr

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Commission ENVIRONNEMENT

L'**application Suricate** présente un intérêt considérable pour tous les pratiquants de sports de nature et les amoureux de l'environnement. Voici quelques-uns de ses principaux atouts :

1. Amélioration de la sécurité et de la qualité des sites de pratique

Suricate permet aux utilisateurs de signaler facilement les problèmes rencontrés sur le terrain, tels que :

- * Erreurs de balisage
- * Panneaux défectueux
- * Problèmes de pollution
- * Besoins de sécurisation
- * Conflits avec des propriétaires ou d'autres pratiquants

Ces signalements sont ensuite transmis aux gestionnaires des sites, qui peuvent ainsi intervenir rapidement pour résoudre les problèmes et améliorer la sécurité et la qualité des lieux de pratique.

2. Contribution à la préservation de l'environnement

En signalant les problèmes de pollution ou les atteintes à l'environnement, les utilisateurs de Suricate contribuent activement à la préservation des sites naturels. L'application permet ainsi de sensibiliser les acteurs locaux et les pouvoirs publics aux problèmes environnementaux et d'encourager les actions de protection de la nature.

3. Facilité d'utilisation et accessibilité

Suricate est une application mobile simple et intuitive, accessible à tous les utilisateurs, quel que soit leur niveau de pratique sportive ou leur connaissance des outils numériques. L'application est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement (Google Play et App Store).

4. Plateforme collaborative et participative

Suricate est une plateforme collaborative qui encourage la participation de tous les usagers des espaces naturels. Chaque utilisateur peut devenir une "sentinelle de la nature" en signalant les problèmes rencontrés sur le terrain et en contribuant ainsi à l'amélioration continue des sites de pratique.

5. Lien entre les pratiquants, les gestionnaires et les pouvoirs publics

Suricate facilite la communication entre les pratiquants de sports de nature, les gestionnaires de sites et les pouvoirs publics. L'application permet ainsi de créer un véritable réseau d'acteurs engagés dans la préservation de l'environnement et l'amélioration des conditions de pratique sportive. En résumé, l'application Suricate est un outil précieux pour tous les acteurs des sports de nature. Elle permet d'améliorer la sécurité et la qualité des sites de pratique, de contribuer à la préservation de l'environnement et de renforcer le lien entre les différents acteurs locaux.



Commission DECHETS

NOUVELLES MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Pour vous accompagner dans votre démarche de réduction des déchets, la **communauté de communes Conflent Canigó met désormais à disposition des composteurs individuels sans frais** et vous propose deux options pour récupérer votre composteur : livraison à domicile ou retrait en déchèterie de Prades.

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

- **Faire une pré-demande** : Remplissez le formulaire en ligne et choisissez votre mode de récupération via le lien suivant : <https://shorturl.at/GmhPP>
- **Confirmation de votre demande** : Notre service vous contactera par téléphone (au 04 68 05 62 64) sous 72 heures ouvrées pour confirmer votre demande et fixer un créneau de récupération.
- **Récupérer votre composteur** !

Plus d'informations sur le site internet : <https://www.conflentcanigo.fr>

LES FILIERES DE NOS DECHETERIES EVOLUENT !

NOUVELLES FILIERES				
	P	VLB	V	LIMITE / SOLUTIONS ALTERNATIVES
Plâtre (Produits et matériaux à base de plâtre)	✓	✓	✓	200L/semaine (soit 4 portes de 50L) oca-batiment.org / valobat.fr / ecomaison.fr
Menuiseries vitrées *	✓	✗	✗	2 ouvrants soit 1 fenêtre max/semaine oca-batiment.org / valobat.fr / ecomaison.fr
Jouets	✓	✓	✓	

P : Prades / VLB : Vernet-les-Bains / V : Vinça

* Refusé aux professionnels

Les filières disponibles en déchèteries évoluent : de nouvelles apparaissent, d'autres sont ajustées, tandis que certains déchets restent refusés. Les détails de ces évolutions sont présentés dans le flyer ci-dessous

Pour optimiser la gestion des filières et garantir la propreté des sites, il est essentiel de trier vos déchets en amont de votre venue en déchèterie. Enfin, pour chaque filière et dans la mesure des possibilités locales, des solutions alternatives sont proposées en cas de dépassement des limites fixées.

Pour tout renseignement complémentaire, le service Gestion et Valorisation des Déchets est à votre disposition au 04 68 05 62 64 ou à service.dechets@conflentcanigo.fr.

SERVICES DÉCHETS

Déchetterie de Prades : Lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h15
Dimanche : 9h-12h

Encombrants : appelez le **04 68 05 62 64** du mardi au vendredi de 9h à 12h pour la prise de rendez-vous

Déchets verts : il est interdit de brûler ou d'abandonner vos déchets verts en pleine nature. Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie ou peuvent être broyés sur la commune avec le broyeur intercommunal (contactez vos élus)

FILIERES MODIFIEES

	P	VLB	V	LIMITE / SOLUTIONS ALTERNATIVES
BOIS				
Palettes, caquettes	✓	✗	✓	4 max/semaine
Troncs ébranchés	✓	✗	✗	o 20cm min, 60cm max, 1m3/semaine
Souches propres	✓	✗	✗	sans pierre ni terre, 2 max/semaine
Autre bois	✓	✓	✓	200L max/semaine oca-batiment.org / valobat.fr / ecomaison.fr
MOBILIER				
Meubles bois	✓	✓	✓	oca-batiment.org / valobat.fr / ecomaison.fr
Meubles métal	✓	✓	✓	
Autres meubles (non bois, objets et matériaux de la maison)	✓	✓	✓	ecomaison.fr
LAINES ISOLANTES				
Laine de roche en sac	✓	✓	✓	400L/semaine oca-batiment.org / valobat.fr / ecomaison.fr
Laine de verre en vrac	✓	✓	✓	400L/semaine oca-batiment.org / valobat.fr / ecomaison.fr
PRODUITS LIQUIDES, PÂTEUX OU À DILUER				
Huiles minérales et végétales	✓	✓	✗	20L cyclevia.com
Autres produits de bricolage (Peintures, enduits, colles, mastics, solvants, acides, entretien de véhicule, jardinage...)	✓	✓	✗	10L de produit liquide ou 2 contenants de 20L (type peinture) ecodds.com

REFUSÉ AUX
PROFESSIONNELS

DÉCHETS NON ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

- **Pneus** : Revendeurs ou aliapur.fr
- **Plastiques agricoles** (goutte à goutte, bâches serres, filets botes de paille, ...) : Revendeurs ou adivalor.fr
- **Médicaments** : Pharmacies
- **Extincteurs** : Revendeurs
- **Bouteilles de gaz et récipients sous pression** : Revendeurs
- **Amiante lié** : entreprises agréées, contactez-nous pour en connaître les modalités et prendre rendez-vous - uniquement pour les particuliers
- **DASRI (Déchets d'activités de soins)** : Pharmacies ou dastri.fr



Point sur les finances de la commune

Lors des vœux de la municipalité en janvier, nous vous avons présenté une synthèse financière de l'année 2024 en comparaison avec des chiffres d'années précédentes. Pour ceux qui n'ont pas eu le plaisir de partager cette cérémonie avec nous, voici les éléments financiers qui ont été communiqués.

Dépenses de fonctionnement	2024 (et année comparative)	Recettes de fonctionnement	2024 (et année comparative)
Total dépenses de fonctionnement	155 317 € 126 110 € (2019)	Total recettes de fonctionnement	289 783 € 212 864 € (2019)
Dont achats	18 683 € 17 596 € (2019)	Excédent de fonctionnement	134 468 € 86 753 € (2019)
Dont dépenses énergie éclairage public	3 232 € 9 686 € (2020)		
Dont charges de personnel	49 849 € 53 192 € (2019)		
Dont Indemnités des élus	13 419 € 14 688 € (2019)		
Dont cotisations SYDEL, Villages fleuris, AGEDI, AMF	6 548 €		
Dont aide aux activités culturelles et sportives et aux associations	3 300 € 1 100 € (2019)		
Dont Multirisque, assurance Biens et Personnes	2 533 € 2201 € (2019)		
Dont intérêt des emprunts	3 188 € 5 801 € (2019)		

2024

Une maîtrise des charges malgré la hausse des coûts généraux sur l'ensemble des postes

Une dette bancaire stable

Pas d'augmentation d'impôt sur la part communale

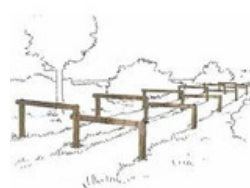
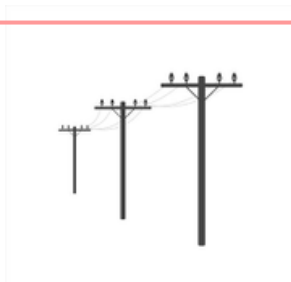
DETTE BANCAIRE

- EMPRUNT RÉALISÉ EN 2014 POUR 200 000 €
 - Taux : 4.07 %
 - Capital restant dû au 31 /12/2024 : 63 898 €
 - Échéance annuelle : 17 632 €
- EMPRUNT RÉALISÉ EN 2024 POUR 180 000 €
 - Taux : 3.85 %
 - Échéance annuelle : 12 946 € à partir d'avril 2026, compensée par la location du gîte pour son exploitation

Section investissements

En 2024, la municipalité a engagé la réalisation de projets d'investissement structurant pour la commune pour **un total de 349 964 € dont 14 444€ de remboursement du capital de l'emprunt .**

Réhabilitation de la grange sur la RD24 pour la construction d'un gîte	Enfouissement de réseaux sur l'avenue du Général de Gaulle	Réalisation d'un parcours santé
165 441 €	62 563 €	49 083 €



Rénovation de la voirie	Projet Construisons Bois : recouvrement des transformateurs électriques	Acquisition de parcelles
7 400 €	12 003 €	13 000 €



Les recettes d'investissement encaissées ont été de 68 527€
Des projets financés avec l'appui de subventions !

UN SOLDE DE
TRESORERIE
BENEFICIAIRE

+ 225 514 €

Subventions accordées pour les projets d'investissement en attente de versement :

- GRANGE RD 24 : 80 % de subvention : 50% état, 15% Région, 15% Département
- ENFOUISSEMENT RÉSEAUX : 51% Département
- PARCOURS SANTÉ : 52.74% Agence Nationale du Sport
- CONSTRUISONS BOIS : 50% Département
- VOIRIE : 15 000 euros des amendes de police et 5 313€ du Département



Exposition des artistes de Clara-Villerach

L'exposition des artistes qui s'est déroulée cette année sur une semaine a été un succès. Cette exposition a réuni les œuvres des artistes talentueux de la commune offrant une diversité de styles qui ont suscité l'admiration des visiteurs. Parmi les exposants on pouvait notamment admirer des peintures, des photos ou des objets de décoration.

Chaque artiste a apporté sa propre sensibilité et son univers créatif, aménageant ainsi un ensemble harmonieux et stimulant.

Un grand merci à tous les artistes pour ce moment hors du temps.

Escape game à la médiathèque

Le **samedi 12 avril à 18h30** l'escape game de la médiathèque de Clara-Villerach revient. Venez plonger dans cet univers où votre logique et votre esprit d'équipe seront vos meilleurs atouts. C'est une véritable aventure qui vous transportera dans un autre monde. Chaque détail a été pensé pour vous offrir une immersion totale et vous faire vivre une expérience inoubliable.

Les places sont limitées alors réservez vite à l'adresse mediathequeclaravillerach@gmail.com

Budget participatif

Cette année, 5 projets sont à départager pour le budget participatif. Avec deux thèmes prépondérant : les salles des fêtes ou la mobilité. Alors, serez-vous de l'équipe qui roule vert ou de l'équipe loisirs en salle ?

Pour y réfléchir voici quelques détails sur les projets proposés.

Vous trouverez joints à ce numéro des échos le rappel sur les modalités de vote et les bulletins à vous partager dans les foyers.

1

Rénovation de la salle des fêtes de Clara

Repeindre les murs intérieurs
Installer des rideaux colorés pour rendre les moments passés encore plus joyeux

2

Installation de bornes de recharge pour voitures électriques

Mise en place d'un service indispensable pour encourager l'acquisition et l'utilisation de véhicules électriques par les habitants et visiteurs

4

Sonorisation des salles des fêtes

Equiper les deux salles des fêtes de systèmes de sonorisation fixes et mobiles (sur batterie) pour les événements organisés par les associations et pour les événements privés.

3

Installation de box à vélos

Equiper les centres des villages de box à vélos permettant de sécuriser leur stationnement et ainsi faciliter la pratique du vélo aux habitants ne disposant pas de garage ou d'extérieur pour les stocker

5

Installation de stations de réparation de vélos

Ces bornes permettront aux habitants et cyclistes de passage de réparer facilement leurs vélos et regonfler leurs pneus avec les outils adaptés



Urbanisme

Permis de construire : Mme Christelle Salies au 2 rue des Oiseaux à Clara pour le changement d'usage d'un garage en buanderie-rangement, avec modification d'ouvertures et extension d'un garage surmonté d'une toiture terrasse accessible.

Travaux réalisés

- Rue des vignes : reprise de la couche de roulement sur une partie de la traverse.
- Equipement de tous les WC de la commune de produits d'hygiène et de dévidoir.

Implantation de l'antenne 4G à Villerach

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord New Deal Mobile passé entre les opérateurs de téléphonie mobile et l'État par arrêté ministériel visant à accélérer la généralisation de la couverture mobile de qualité pour tous les français, sous contrôle de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

De nouvelles études de la part de Bouygues Télécom ont permis de cibler pour l'implantation de l'antenne, la **parcelle D198** sur le lieu dit El Camp D en Catala .

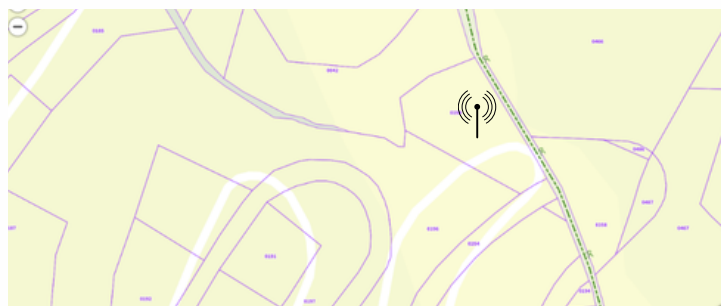
Le dossier d'information est consultable en mairie. Bouygues Télécom est soumis à des échéances strictes avec des mises en service de sites au plus tard 24 mois après la parution de l'arrêté.

Le calendrier informatif qui nous a été fourni est le suivant : date de début des travaux Mai 2025 et date de mise en service Juillet 2025.

Enregistrement des meublés de tourisme en mairie

La loi du 19 novembre 2024 a modifié les règles de déclaration des meublés de tourisme. Si vous louez un meublé de tourisme, que ce soit votre résidence principale ou non, vous devez vous rapprocher de la mairie pour le déclarer.

Par ailleurs, notre équipe finalise le document de prévention des risques. La liste des hébergements occasionnels est une information importante pour nous permettre de prévoir les actions à mener pour protéger les populations en cas de crise.



Inventaire des cimetières

Cimetière de Clara

L'inventaire des cimetières est un devoir de sauvegarde de notre patrimoine mémoriel. Il s'agit de conserver la mémoire de ceux qui nous ont précédés. Lequel d'entre-nous n'a jamais constaté l'abandon d'une tombe ? Il est parfois difficile de situer une tombe dans un cimetière, même si ceux de notre commune ne sont pas très grands. Nous avons entrepris de répertorier toutes les sépultures afin de produire un document qui permettra de retrouver plus facilement la tombe de la personne recherchée et ce travail ne demande qu'à être affiné grâce à l'apport de chacun e et chacun d'entre nous.

En effet, si vous constatez une erreur, si vous connaissez un nom que nous n'avons pas renseigné, merci d'en faire part à la mairie.

Nous envisagerons dans un second temps de mettre cet inventaire à disposition à l'entrée du cimetière.

Nous commençons par le cimetière de Clara et celui de Villerach arrivera très prochainement.

Merci à tous.



ZONE D : Fosses communes

D 1	MONSEGUR	Jean Pierre
	BESOMBES-MONSEGUR	Nicole
D 2	BLANCH-BAILBE	Joséphine

ZONE E : Caveaux en élévation

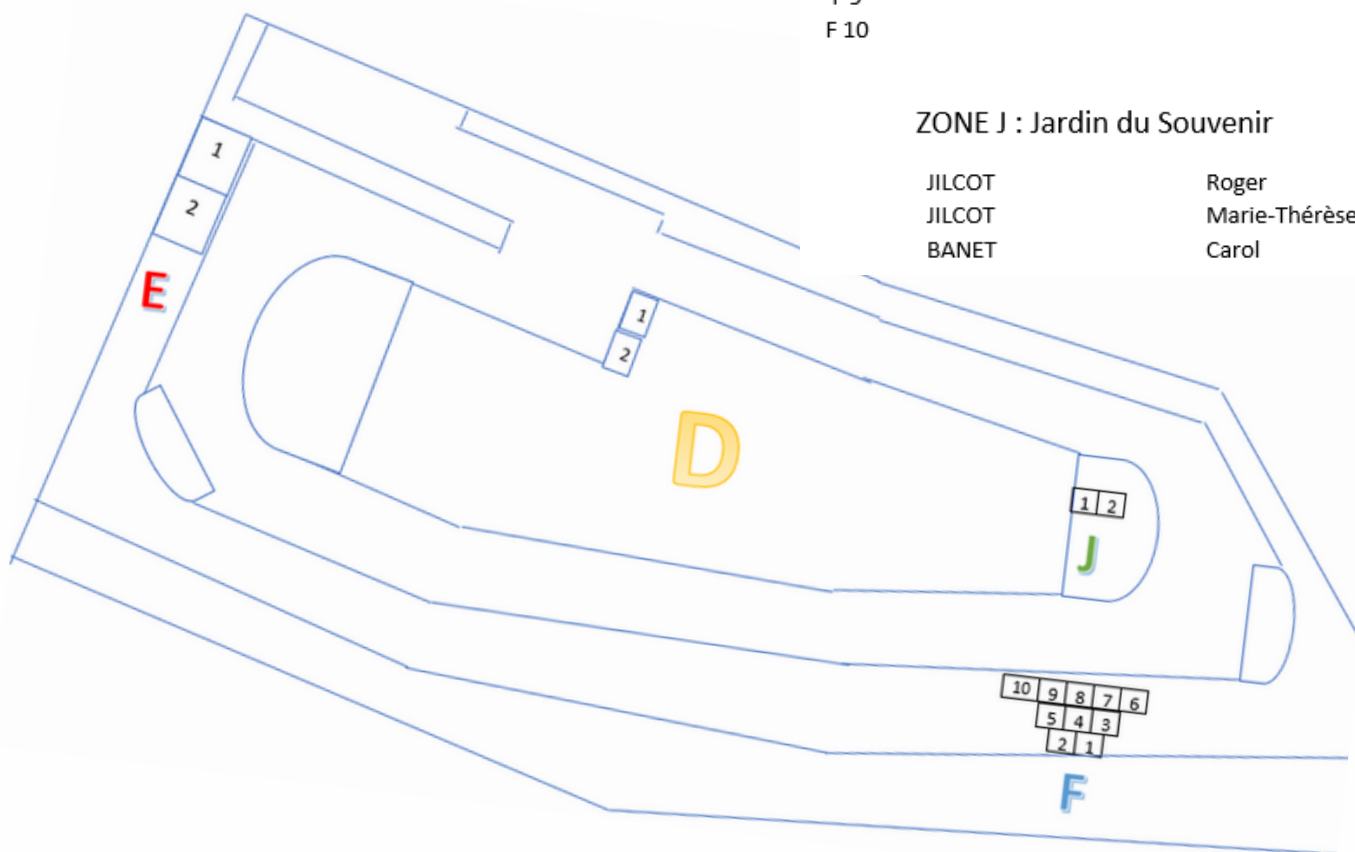
E 1	BONSIGNOUR	Philippe
E 2	MONSEGUR	Roger
	SANTOS-MONSEGUR	Léa

ZONE F : Columbarium

F 1	Famille Gély	
F 2	EL KAOUI	Ahmed
F 3		
F 4	Famille Margail Coyard	
F 5	MARGAIL	Louis
F 6	Famille Joaquim	
F 7		
F 8		
F 9		
F 10		

ZONE J : Jardin du Souvenir

JILCOT	Roger
JILCOT	Marie-Thérèse
BANET	Carol



Cimetière de Clara



ZONE A : Fosses communes

A 1	FOURCADE	Sauveur	A39	?	
A 2	?		A40	MONTES	Joseph
A 3	PARENT-NICOLAU	Catherine	A41	COMA-VINARDELL	Marie
A 4	DELOS	Marie		VINARDELL	Côme
A 5	BAILBE-ROME U	Catherine	A42	?	
	GIRAL	Jean	A43	COMA	Martin
A 6	BAILBE-ROME U	Marie	A44	DELOS	René
	GUILLO-CA ?	Catherine		DELOS	Marie Louise
	ROME U	Etienne	A45	COMA	Antoine
	VE ?	Anne	A46	NICOLAU-DUREU	Anna
A 7	CADENE-ROME U	Espérance	A47	BESOMBES	Camille
	DELCLOS	Jean Vincent César		GOUYAY-OLLO	Célestine
A 8	MONE	Gilles		OLLO-BESOMBES	Joséphine
A 9	MONCEU	Bonaventure	A48	SOLER	Charles
A10	HAULLO-BANET	Marie		SOLER	Marie
A11	CALCET-ROME U	Rose	A49	?	
	ROME U	Gaudérique	A50	CAPDET	Martin
A12	MONCEU	François		PAYRE-CAPDET	Thérèse
A13	LLAGONNE-ROME U	Marguerite		CAPDET-PONS	Yvonne
	ROME U	Gaudérique	A51	DUREU	Jacques
A14	JACOMY-MONCEU	Marguerite	A52	VINARDELL	Emilio
A15	ROME U-CADEIL	Madeline	A53	CAPSIE	Jean
A16	MONCEU	Jacques	A54	SOLERE-CAPSIE	Marie Louise
A17	DELOS	Jean	A55	ROME U	Pierre
A18	PIPO	Jean	A56	ARGENCE	Jacques
A19	ROME U-PIPO	Thérèse	A57	ROME U	Albert
A20	VERGES	Paul		WALEZACKO	Cécilia
A21	BAILBE	Henri	A58	?	
	BAILBE	Henri	A59	PARELLA-VINARDELL	Dolorès
A22	BANET	Baptiste	A60	PAYRE-CADEIL B	Thérèse
A23	BAILBE-BANET	Thérèse	A61	KRABBE	Christiaan Willem
	BANET	Félicie		PEKELHARING-KRABBE	Anna Everanda
A24	MONE-MONCEU	Philomène	A62	?	
A25	GROSSET-MONE	Marie	A63	ROME U	Joseph
A26	GUARDIOLA	Côme		ROME U	Marie
	MONCEU-GUARDIOLA	Pierrette	A64	AUBERT-MONTES	Rose
A27	COMA	Thérèse	A65	MONE-ROME U	Marie
A28	JACOMY-MONCEU	Marie		ROME U	Joseph
A29	MONCEU	Bonaventure	A66	VIDAL	Marius
A30	CAPDET-COMA	Adèle	A67	DUFOUR	Sauveur
A31	PADRIXE-CAPDET	Thérèse	A68	KERPENTIER	Angélique
A32	MONCEU	Jean	A69	VAN HULLENAAR	Aleïd
	ROME U	Anais	A70	OZANON	Andrée
A33	TRULLS	Raphael	A71	CAPDET	Samuel
A34	BAGUET	Denis		CAPSIE-CAPDET	Anne
	ROME U-BAGUET	Thérèse	A72	VERNIS	Joannes
A35	ROME U-MONCEU	M Augustine Cather	A73	?	
A36	BINI	Marie Claire	A74	BAILBE	Joseph
	BINI	Jean		MONCEU-BAILBE	Françoise
A37	BERDAGUER	Michel			
A38	SOLER-LAGUERRE	Emilienne			
	SOLER	Marie			

ZONE B : Caveaux en élévation

B 1	ASCOLA	Georges	ROME U	Pierre
B 2	ASCOLA	Michel	ROME U-DELCLOS	Antoinette
	ASCOLA	Jean Marie	B16 GUERRE	Adrien
	BUZAN-CADEIL	Anne Marie	GUERRE	Jean Claude
	CADEIL	Raphael	GUERRE	Gérard
	CODERCH-ASCOLA	Marie	MONCEU-GUERRE	Philomène
	MONCEU-ASCOLA	Denise	B17 CALCET	Sauveur
	ASCOLA	Robert	NICOLAU-CALCET	Marie
B 3	BANET-SALVAT	Joséphine	B18 FOURCADE-PIPO	Françoise
	RIBES-SALVAT	Jeanne	PIPO	Joseph
	SALVAT	François	PIPO	Jean
	SALVAT-SAURET	Lina	B19 BANET	Aimé
	SALVAT	François	BANET	Roger
	SAURET	Bonaventure	MONCEU-BANET	Marie
	SAURET	Josette	PALLMER-PELLIER	Simonne
	SAURET-SALGAS	Suzanne	PELLIER-TOURTEAU	Mauricette
B 4	MARSAL	Jeanne	TOURTEAU	André
	MONCEU-MONTES	Marie	TOURTEAU	Alec
	MONTES	Antoine		
	MONTES-MARSAL	Marie		
	MONTES-PAILLET	Rose		
	PAILLET	Jean René		
B 5	DOSTA-DUFOY	Hélène		
	DUFOY	Gilbert		
B 6	HERNANDEZ-VERGES	Marguerite		
	MONCEU-FONS-VERGES	Marie		
	VERGES	André		
B 8	SELVE	François		
	SOLERE-SELVE	Anna		
B 9	GRAU	Emile		
	GRAU	Jean		
	PIGUILLHEM-GRAU	Rosalie		
	ROME U-GRAU	Marie		
B10	COMA-GONCALVEZ	Amédine		
	GONCALVEZ	Joachim		
B11	CAVALLER-DUREU	Marguerite		
	DUREU	François		
	CASENOBE	René		
B12	BAILBE-GUIRAUD	Georgette		
	GUIRAUD	Henri		
	GUIRAUD	Marie Françoise		
B13	ALBERT	Anna		
	ALBERT	Albert		
	FOURCADE	Raymond		
	FOURCADE	Bernadette		
	ALBERT-FOURCADE	Aline		
B14				
B15	BAILBE-GALIA Y	Thérèse		
	DELCLOS	Lydie		
	DELCLOS	Jean		
	GALIA Y	Vincent		

ZONE C : Casiers

C 1	ARGENCE	Rose
C 2	BAGUET-MONCEU	Thérèse Marie
C 3	PIPO	Jean
C 4	VILAR-COMA	Louise
C 5	MONCEU-FOURCADE	Elisa
C 6	FABREGAS-TRULLS	Marie
C 7	VERGES	Pierre
C 8	MAYDAT-VERGES	Henriette
C 9	ROME U	André
C10	ROME U-ROME U	Léontine
C11	MONCEU	Pierre
C12	OLLO-MONCEU	Rose
C13	ORLOFF	Marcellin
C14	JOSEPH- ORLOFF	Ginette
C15		
C16	SAURET	Antonin
C17	RIBES-SAURET	Marie
C18	BERNOLE-RIBES	Anna
	RIBES	Grégoire



Interdiction de tout brûlage et obligations légales de débroussaillage

Des avertissements sont émis régulièrement par la préfecture relayés sur *Panneau Pocket* pour prévenir du risque important d'incendie. Il est rappelé que tout brûlage de végétaux est interdit. Nous rappelons aussi que le débroussaillage est une obligation pour protéger ses biens et ceux d'autrui. De nombreux habitants ont commencé des chantiers autour de leur habitation pour débroussailler et maintenir en état débroussaillé, et ce pour casser les chaînes du feu. Il est rappelé :

- Le territoire de notre commune est entièrement concerné par l'obligation de débroussaillage.
- **Votre propriété se situe en zone "urbaine"** : Vous avez obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle, avec ou sans bâtiment.
- **Pour les propriétés qui se situent en zone "non urbaine"** : C'est aux propriétaires des habitations de réaliser le débroussaillage autour de leur habitation sur un rayon de 50 m. Si le rayon de 50m autour de l'habitation concerne des parcelles appartenant à d'autres propriétaires, un courrier de demande d'autorisation doit leur être envoyé (modèle téléchargeable sur le site [prévention-incendie66.com](https://www.prevention-incendie66.com)). Si le propriétaire refuse, il s'expose à prendre lui-même en charge la responsabilité de débroussaillage.
- Les voies d'accès aux propriétés bâties doivent être dégagées de toute végétation selon un gabarit de sécurité de 4m de large sur 4m de hauteur pour garantir l'accès aux véhicules de secours.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site <https://www.prevention-incendie66.com>. Vous saurez, grâce à la cartographie dynamique des secteurs soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), la zone dans laquelle se situe votre habitation.

Retour du frelon asiatique : C'est le moment de mettre en place vos pièges

Au printemps, le piégeage a pour but d'éliminer les fondatrices (février à mai). Les pièges peuvent être réalisés avec des bouteilles en plastique. L'appât est constitué d'un mélange liquide de bière 1/2, vin blanc 1/2 et d'un trait de sirop de fruit rouge. Des cadavres de frelons seront laissés dans le piège pour attirer les autres individus. Il est important d'employer les pièges les plus sélectifs possibles, permettant aux petits insectes de s'échapper. Pour plus d'informations, contactez **Vapeur au 06 19 12 96 56**

Civisme et civilité

Restriction d'eau

Notre commune est toujours classée en niveau **CRISE** par la Préfecture comme l'ensemble du département. Des mesures d'interdiction de certains usages sont en vigueur. Retrouvez les sur le site de la préfecture.

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers.

Nous rappelons que, pour le respect de tous, celui de notre cadre de vie mais aussi pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de respecter quelques règles ou pratiques de bon sens. Nous vous rappelons par exemple que la donnerie de Clara a pour but d'accueillir des objets dont l'état permet leur réutilisation. Les objets ou vêtements défectueux doivent être apportés à la déchetterie.

Des dépôts de déchets en pleine nature ou aux abords des containers ont également été observés. Ils sont passibles de sanctions. Encore une fois, la déchetterie de Prades, à 7 km, permet de vous en débarrasser dans le respect de l'environnement. Nous vous rappelons aussi que les cartons doivent être déchirés avant d'être jetés dans la poubelle jaune.

Certains passages de notre commune et notamment aux entrées des villages manquent de visibilité. Nous demandons aux automobilistes de réduire leur vitesse et aux piétons d'adopter des déplacements prudents. Les adultes sont tenus de transmettre aux plus jeunes les bonnes conduites à tenir aux abords des routes.





Nos sportifs à l'honneur

Encore de belles médailles !

Bravo à **Thomas** qui lors de sa première course en cadet XC à Thuir termine 5ème sur 40. Il finit aussi premier à la course départementale et gagne le maillot jaune et la coupe du département.

Bravo à **Maxine** du **judo club pradéen** qui finit vice-championne de la coupe minime zone sud Occitanie qui s'est déroulée à Narbonne en janvier. L'aventure s'arrêtera là pour elle cette année puisqu'elle n'a pas franchi le cap de la coupe de France Région à Mèze le week-end dernier. La commune est fière d'eux et leur souhaite d'autres beaux succès !

Rencontre avec...

Cécile Boulic, Sweet Harmony décoratrice d'intérieur, créatrice et massage ayurvédique, Villerach



Il y a trois ans, attirée par le petit hameau près de son terrain, une fée est venue se poser à Villerach, place des grenadiers.

Le souvenir que Cécile a gardé de l'accueil de ses voisins lui fait encore chaud au cœur.

Cécile est une artiste complète, une créatrice aux talents multiples. Elle touche à tous les domaines de la création, elle a des doigts en or. Elle peut sublimer n'importe quel mur d'intérieur en partant des idées de ses clients ou en laissant libre cours à son imagination. Ses réalisations décorent des lieux aussi variés que les murs de la salle du laser game de Canet réalisées avec sa sœur Erika, des salons de coiffure, des bars, des restaurants, des chambres d'enfants, des gîtes... Son imagination est sans fin parce qu'elle s'est nourrie de ses multiples expériences : elle a fait des études d'arts plastiques, de design d'intérieur et de stylisme à Perpignan, Béziers, Montpellier et Toulouse. Sur Paris, elle a collaboré avec Monika Muchat à Pigalle, une des plus grandes costumières de la capitale pour le théâtre, le cinéma et le spectacle (Moulin Rouge, Grandes écuries de Chantilly...) avant de travailler avec Emilie Valantin, la plus ancienne marionnettiste de France. Dans l'atelier plastique, elle peignait les visages des marionnettes et fabriquait tous les décors miniatures pour les spectacles. Son parcours l'a ensuite menée à Bruxelles, où elle concevait avec sa sœur les décors immenses pour des grands festivals. C'est là qu'elle a fait de la peinture murale un des ses métiers et a créé son auto-entreprise Sweet Harmony.

Cécile ne s'ennuie pas et mène plusieurs activités : Elle est aussi, par intermittence, l'assistante de Nadia Acimi créatrice de mode et chef costumière pour le cinéma. Elle l'aide à mettre en vente ses nombreuses pièces de couture.

Cécile aux doigts de fée, s'est elle-même essayé à la création de robes insolites avec Erika : vous pouvez admirer quelques-unes des robes confectionnées avec des matériaux de récupération à la mairie où elles sont exposées. On peut aussi retrouver certains de ses ouvrages à la vente en passant par des objets de décorations luxueux brevetés (bâtons incrustés de cristaux, ornements de fourrure, de cuir...) dans les magasins haut de gamme jusqu'aux magnets faits en céramique vendus dans la boutique Artesania, pour un collectif de douze créateurs à Villefranche de Conflent.

Pendant douze ans, de ses voyages en Thaïlande, elle a ramené dans son cabinet en Cerdagne un savoir-faire dont elle a pu percevoir les bienfaits tout au long de ses séjours. Avec ses techniques de massages ayurvédiques indiens avec des inspirations thaï, cela fait quinze ans qu'elle s'occupe de vous apaiser, de vous relaxer pour un lâcher-prise absolu des orteils jusqu'aux bouts des cheveux. A domicile ou à Villerach dans sa salle de massage, vous serez enveloppé d'huile de sésame chaude et d'huile essentielle d'orange pour un instant de bien-être. Elle peut vous proposer des soins allant de 20 minutes à 2 heures.

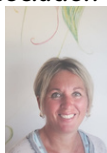
Si vous souhaitez profiter de ses talents de créatrices pour décorer un mur ou vous offrir un moment de bien-être, ou encore pour offrir un cadeau unique, n'hésitez pas à la contacter.

Cécile Boulic, **Sweet Harmony**, lolekike@yahoo.fr, 06 95 91 24 31

Facebook : [sweet_harmony_crea_deco by Boulic](#) et [Sweet Harmony bien-être](#)

Instagram : [sweet_harmony_by_lole](#)

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...), un bénévole dans une association et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise ou votre association via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Carnaval

Les bohémiens de Clara-Villerach défilent au Carnaval à **Prades le 2 mars prochain**.

D'Esméralda de la cour des Miracles aux gipsy d'Espagne, tous les tziganes du monde sont les bienvenus pour apporter joie, danse et musique autour du char de **Clara-Villerach**. Tous les participants se donnent rendez-vous pour un départ **le 2 mars à 13h30 de la salle des fêtes de Villerach**. Nous encourageons celles et ceux qui souhaitent défiler derrière le char, à avoir une tenue déguisée en rapport avec le thème. Accordez vos guitares !

Budget participatif

Vous avez jusqu'au **31 mars** pour choisir votre projet préféré entre la rénovation de la salle des fêtes de Clara, l'installation de bornes de recharges pour voitures électriques, l'installation de box à vélos, l'installation de stations de réparation de vélos ou la sonorisation des salles des fêtes.

Récupération de bois le long du Lliscó

Les habitants qui le souhaitent peuvent venir récupérer du bois sous la mairie sur les parcelles marquées au fluo et délimitées par la commune et **seulement sur ces parcelles**. L'enlèvement ne pourra se faire que **le week-end des 8 et 9 mars**.

Décès

Ronan Madec nous a quittés le 03 février 2025 à l'âge de 55 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.



Médiathèque

La médiathèque vous propose deux rendez-vous à venir :
Le **samedi 12 avril à 18h30** un escape game (3ème édition).
Le **samedi 19 avril de 10h30 à 12h30** la fête de la Sant Jordi

Association Sempres Endavant

Samedi 1er mars : repas et soirée carnaval à Villerach sur le thème "Bohème Gipsy", avec réservation

Dimanche 20 avril : chasse aux trésors de Pâques dans les ruelles de Villerach

Lundi 21 avril : omelette Pascale à la salle des fêtes de Villerach

Dimanche 27 avril : fête des fleurs à l'Abbaye de Fontfroide

Dimanche 4 mai : à bord du train jaune (billets à 1€) pour la visite de la cité fortifiée de Mont Louis

Equilibre, coordination et motricité

Pour tous les habitants de plus de 60 ans, le Centre de Ressources Territoriales de Prades propose des ateliers dans les deux villages. On peut venir vous chercher à domicile en contactant le 06.03.31.87.70. Prochains rdv : **14 mars et 16 mai à Villerach et 11 avril et 13 juin à Clara**.

Information paroissiale

Une messe sera célébrée à l'église de **Clara le samedi 1er mars à 17h**.

